

Action n° SCV 01 : Sensibilisation des directeurs et animateurs de CLSH sur la thématique santé/environnement

| | |
|-------------------------|---|
| Visée du programme | Contribuer à améliorer la qualité du cadre de vie dans les 13, 14, 15 et 16ème arrondissement d'ici 2009 |
| Objectif Général | Renforcer et développer une approche santé/cadre de vie sur le territoire de l'ASV nord à travers la mise en place d'actions et de dispositifs impliquant habitants et professionnels des secteurs de la santé, du social et de l'urbanisme |
| Objectif Spécifique 1 | Renforcer les actions d'informations et de prévention sur le thème santé cadre de vie auprès des publics jeunes et adultes |
| Objectif Opérationnel 1 | Informier et sensibiliser d'une part les habitants et bailleurs sur « une meilleure gestion de l'habitat » et d'autre part les publics jeunes sur la sécurité dans les logements et l'environnement |
| Objectifs de l'action | 1- Impulser des dynamiques sur le thème santé/environnement dans les CLSH des 13 ^{ème} et 14 ^{ème} arrondissements en sensibilisant des professionnels relais sur la thématique 2- Assurer un suivi des projets et actions menés dans les CLSH par les professionnels formés sur la thématique |

Action nouvelle initiée en 2007

Problématiques repérées :

↳ **Les problématiques repérées par les habitants** (sources : diagnostic ASV Marseille Nord) :

Sur les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements:

- Dégradation de l'habitat : parties communes et privatives
- Manque d'entretien des parties communes (manque de nettoyage, problème de gestion des ordures, présence de nuisibles.)
- Insalubrité des parties privatives (moisissures, manque d'eau courante, système électrique hors norme)
- Incivisme : Bruit lié à l'activité des jeunes en soirée, conflits de voisinage (bruit lié à la mauvaise isolation du bâti, gestion des ordures..), voitures mal garées, décharges sauvages.

Sur les micro-sites ciblés initialement par la démarche ASV :

* Site de la Renaude : Manque d'entretien des parties communes (déjections, détritus, rats, boîtes à lettres dégradées), Pollution (saleté et mauvaises odeurs)

* Site du Petit Séminaire : Dégradation du bâti

* Site des Rosiers : insécurité (voitures brûlées dans la cité et accidents domestiques), dégradation du bâti et des espaces extérieurs (bâtiments dégradés, ascenseurs en panne, espaces verts non entretenus, stade dégradé, espaces de jeux à l'abandon), insalubrité des espaces communs (bâtiments sales, papiers au sol, poubelles jetées par les fenêtres, services de nettoyage insuffisants), non respect des règles d'utilisation des espaces communs et privatifs de la copropriété (urine, défection et encombrants dans les espaces communs, eaux usées et poubelles jetés par les fenêtres, voitures mal garées).

↳ **Les besoins repérés par les professionnels** (sources : diagnostic et groupes thématiques ASV Marseille Nord) :

- actions de sensibilisation sur la collecte des déchets et notamment le tri sélectif auprès des habitants
- mobilisation du public sur des événements ponctuels type « marathon propreté »
- campagne d'informations générale sur la préservation de l'environnement
- actions de sensibilisation sur le thème de la citoyenneté et de l'écologie notamment auprès des enfants fréquentant l'école élémentaire

Contenu de l'action

Action favorisant l'émergence de:

- 1/ professionnels relais sur la thématique santé/environnement dans les CLSH
- 2/ dynamiques de sensibilisation auprès du public âgé de 6 à 12 ans fréquentant les CLSH

Il s'agit donc de:

- 1- Ancrer l'action sur le territoire en formalisant l'articulation Atelier Santé Ville/Contrat Educatif Local par une participation de l'ASV au groupe de travail mis en place dans le cadre du CEL et ayant pour objectif une réflexion sur la qualification de l'intervention des animateurs de centres de loisirs
- 2- Recenser avec les partenaires mobilisés dans le groupe de travail les besoins identifiés chez le public visé sur le thème santé/environnement

- 3- Formaliser le contenu de la sensibilisation et les modalités de mise en oeuvre
- 4- Suivre la mise en place de l'action de sensibilisation dans les structures visées
- 5- Accompagner la mise en place d'actions menées auprès des publics dans les CLSH

➤ **Modalités de mise en œuvre :**

- ✓ Démarrage de l'action : deux réunions (une sur le 13^{ème} et une sur le 14^{ème}) pour présenter le projet et évaluer les besoins sur la thématique des partenaires mobilisés
- ✓ Élaboration et suivi de l'action : X réunions avec les partenaires pour :
 - Élaborer le contenu et les modalités de la sensibilisation
 - Suivre le déroulement et l'évaluation de la sensibilisation
 - Suivre l'accompagnement des personnes formées
- ✓ Mise en place de l'action : X sessions de sensibilisation auprès des directeurs et animateurs de CLSH d'une durée de 2 jours maximum.

➤ **Actions connues**

(en termes d'objectifs) Formation pilotée par la DGASSU et réalisée par le CEMEA auprès des directeurs de CLSH dans le cadre du contrat temps libre à une démarche qualité des projets pédagogiques de structures
(en termes d'opérateurs ressources sur le thème) : Associations Les Petits Débrouillards, Le CAIRN, EVOLIO, MAE.

| | |
|--|--|
| <p>Type de publics visés : <u>Publics</u> : - Directeurs et animateurs des CLSH (municipaux et associatifs). - Enfants âgés de 6 à 12 ans fréquentant ces structures. <u>Partenaires</u> : Correspondant Jeunesse et Sport, Correspondant DGAC, Correspondant Temps libre, Coordonnateurs REP, Adjoint social CAF, DACESS, Coordinatrice CEL.</p> | <p>Territoires couverts en 2008: 13/14 <input checked="" type="checkbox"/></p> |
| <p>Ressources existantes : CCSTI, AGORA, Animateurs scientifiques et techniques de l'Education Nationale, Direction des affaires culturelles, scientifiques et techniques de la mairie 13/14 (DACESS).</p> | |

Résultats attendus :

↳ Pour les professionnels

- 1 Acquisition de connaissances nouvelles pour le public visé par l'action
- 2 A termes développement d'une dynamique de projets propres aux structures visées

↳ Pour le public

- 1 Meilleure appropriation des informations
- 2 A terme impact sur les comportements

Préalables :

- Mobilisation et adhésion des CLSH et des partenaires
- Financement pour les personnels des CLSH associatifs participant à la sensibilisation
- Opérationnalité et brièveté de l'action de sensibilisation

Suites possibles de l'action

- Articulation avec le REAPP sous la forme d'une action de sensibilisation menée auprès des parents sur le thème santé environnement.

Financements possibles

Financements envisageables : CUCS

Fondation de France CAF

Ville

Autres (à définir)